



► 8 avril 2015

LEAD 1-France-Le Sénat demande plus de moyens contre le djihad

(Actualisé avec réaction des groupes UMP et UDI)

PARIS, 8 avril (Reuters) - Une commission d'enquête sénatoriale a recommandé mercredi de tripler les effectifs du renseignement pénitentiaire et de mettre en place un suivi renforcé des condamnés pour faits de terrorisme afin de mieux lutter contre les filières djihadistes.

Au terme de six mois de travail, les sénateurs ont fait 110 propositions et un diagnostic "sans concession" d'une situation due en partie, selon eux, à un démarrage tardif de la lutte contre le djihad en France.

"Il y a des trous dans la raquette, qui doivent être considérés comme autant de pistes d'amélioration du dispositif", a déclaré lors d'un point presse André Reichardt, co-président UMP de la commission d'enquête.

Quelque 1.432 Français sont impliqués dans les filières de départ vers la Syrie et l'Irak, selon le rapport, soit 84% de plus qu'au 1er janvier 2014. Ils représentent 47% des européens présents dans les rangs de Daesh. "Il ne faut pas se bercer d'illusions, le mal est profond et il se développe", a dit le socialiste Jean-Pierre Sueur, rapporteur de la commission.

Les sénateurs proposent de "trippler dans un délai rapide" le nombre d'agents du renseignement pénitentiaire --13 aujourd'hui--, de "consolider" le renseignement territorial, qualifié de "parent pauvre" de la réforme du renseignement intérieur, et de doubler les effectifs de Tracfin affectés à "la lutte contre le financement du terrorisme" --10 à 15 agents aujourd'hui.

Ils préconisent aussi de former enseignants, magistrats, et autres acteurs de terrain à la détection de la radicalisation, et de mettre à leur disposition une grille d'indicateurs.

Le rapport recommande par ailleurs de placer hors de la tutelle du ministère de l'Intérieur le numéro vert mis en place par le gouvernement pour signaler des départs et d'assurer son fonctionnement en continu. La plate-forme, qui a reçu 3.246 signalements à ce jour, n'est pour l'instant accessible que du lundi au vendredi de 09H à 18H.

En prison, les sénateurs suggèrent de rassembler les islamistes radicaux dans des unités de 10 à 15 maximum, en assurant leur encellulement individuel, une solution à mi-chemin entre leur dispersion et leur regroupement dans des quartiers spécifiques, comme le teste depuis octobre la prison de Fresnes (Val-de-Marne), où 23 radicaux ont été répartis dans huit cellules de deux et sept cellules individuelles.

Pour les détenus condamnés pour terrorisme, ils proposent un programme de suivi qui commencerait six mois avant leur sortie de prison et se poursuivrait au moins deux ans après celle-ci.

La commission d'enquête n'a pas chiffré le coût de telles dispositions. "Nous pensons que même dans un contexte budgétaire difficile, un effort doit être fait", a dit Jean-Pierre Sueur.

Certaines mesures sociétales sur le décrochage scolaire ou les discriminations n'ont pas été retenues par la commission, ce qu'ont déploré des sénateurs.

Dans un communiqué, les groupes UMP et centriste du Sénat ont par ailleurs regretté que le rapport élude des points "essentiels", notamment la question des prêches en français, des statistiques ethniques et d'une réforme du Conseil français du culte musulman. (Chine Labbé, édité par Yves Clarisse)

Reuters le 08 avr. 15 à 18 46.